

# Rue89Bordeaux



ÉDITION ABONNÉS

## Ces éleveurs veulent se préparer au retour du loup en Gironde

par **Simon Barthélémy**.

Publié le 21 septembre 2023.

Imprimé le 26 septembre 2023 à 10:32

**224 visites.** Aucun commentaire pour l'instant.

**L'Etat a présenté lundi son « plan loup », qui autorise notamment l'abattage de 19% de la population de ce mammifère protégé, estimée en France à 1104 individus. Cette politique est critiquée par Eric Guttierrez, éleveur à Saint-Christophe de Double et président du Civam (centre d'initiatives pour valoriser**

**l'agriculture et le milieu rural) de Gironde. Refusant le clivage entre pro et anti-loup, il estime qu'il faut désormais apprendre à vivre avec le prédateur, dont le retour est inéluctable. Le Civam réclame donc pour tous les éleveurs de la Double, une région à cheval entre la Gironde et la Dordogne, où la présence du loup est avérée, un égal accès aux subventions pour les chiens de protection, moyen selon lui plus efficace que le tir.**

**Rue89 Bordeaux : En juillet dernier, le Civam a demandé que quatre communes de Gironde, limitrophes de la Dordogne, soient incluses dans la « zone possible d'expansion » du loup. Pourquoi ?**

**Eric Guttierrez** : Pour pouvoir prétendre à des aides en intégrant le cercle 3, qui englobe tout le département de la Dordogne, territoire qui peut être occupé à moyen terme par le loup. Le massif forestier de la Double est à 45 kilomètres à vol d'oiseau du dernier indice retenu de présence du loup, une observation faite cet été par un touriste. On a donc bien une circulation de l'animal, donc potentiellement un risque de prédation des troupeaux.

## **Bastion du loup**

D'autant que nous sommes un bastion historique du loup. La forêt de la Double est un frigo plein d'ongulés, avec de l'eau en abondance. C'est l'une des dernières zones de France où les derniers animaux qui y vivaient ont été abattus, dans les années 1920. Il y a à Echourgnac [la tombe d'un louvetier, Pierre Guibert](#), avec cet épitaphe : « il a rendu service au pays pour avoir tué des loups », sans doute une centaine.

Nous sommes aujourd'hui sur un front de colonisation comme la plupart des départements français. Une bonne centaine de loups, sur le millier présent en France, se dispersent chaque année. Ils vont dans les territoires qui restent à occuper, là où il n'y a pas de meutes. A terme, le loup occupera tous ses bastions historiques, paradoxe de notre société moderne qui crée du sauvage en abandonnant des territoires par la déprise agricole...

## **En quoi consistent ces aides que vous réclamez, et à qui seraient-elles destinées ?**

Nous souhaitons l'extension du cercle 3 à quatre communes de Gironde, et leurs six éleveurs, dont moi et mon troupeau de 200 brebis laitières. De toutes les rencontres auprès d'éleveurs vivant dans des zones avec la présence permanente de meutes de loups, il apparaît que le moyen le plus efficace, c'est le chien de protection des troupeaux, qui peut être subventionné à 80%.

## « Le chien est le meilleur moyen de lutte »

Les clôtures et le gardiennage non armé, le loup apprend à les contourner. Ils ne permettent que la réussite de la mission confiée au chien. Enclore, ça ne marche pas. Il faut redéfinir et se conformer aux règles de la nature, où les prédateurs comme le loup, le lynx, le puma et l'ours se respectent parce qu'ils se craignent.

Si le chien est le meilleur moyen de lutte, c'est le plus long à mettre en place. Cela nécessite de former à la fois l'éleveur et les chiens. Et ce sont des grands chiens qui ont une vie plutôt courte et sont efficaces de 2 à 8 ans. Quand on a besoin d'une force de frappe, il faut pouvoir monter jusqu'à 10 ou 15 chiens de protection, à 500 ou 1000€ chacun. Donc pour un éleveur, un loup c'est plus de travail et moins d'argent.

**Pourtant, Fabienne Buccio, la préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui pilote le plan loup, a refusé d'inclure les communes girondines dans le cercle 3, indiquant que les conditions réglementaires n'étaient pas requises – à savoir « l'existence d'un constat de dommage sur troupeau pouvant donner lieu à indemnisation par l'Etat sur le département considéré ou un département limitrophe ».**

Il faut en effet que votre zone soit limitrophe d'un cercle 2 ou 1, où il y a de la prédation, pour passer en cercle 3. La Corrèze et la Creuse sont en cercle 2, la Dordogne est donc passée en cercle 3, et la Gironde n'est pas concernée.

Mais c'est absurde : d'une part, cela signifie qu'on attend le dernier moment – une attaque réussie validant la présence d'un animal –, pour commencer à informer les éleveurs et leur parler des moyens à mettre en œuvre !

## Des cercles vicieux

D'autre part le loup ne connaît pas ces frontières administratives. Si on s'en tient aux collègues dans le Vercors, ils ont vu arriver le loup du Mercantour, 200 kilomètres plus loin, en l'espace de 5 années. Le Limousin n'avait officiellement pas de loup jusqu'à fin 2021. Un loup a été identifié en novembre de cette année-là, et a commis officiellement 66 attaques, tuant 205 brebis.

Le problème, c'est que ces cercles sont fondés sur le fric. Je conçois que l'Etat ne soit pas une corne d'abondance, sauf qu'il faut se donner les moyens de ses ambitions, et que l'anticipation coûtera beaucoup moins cher que de réparer les dégâts. Or [le nouveau plan loup](#) n'apporte absolument rien dans ce sens.

## **Ce plan présenté lundi dernier va permettre d'abattre 19% de la population des loups en France, soit 209 loups sur les 1104 officiellement recensés en France, ce qui a indigné les associations écologistes. Qu'en pensez-vous ?**

Si cela peut faire partie des moyens pour faire baisser la pression en réduisant le nombre d'assaillants, donc d'attaques, ce n'est pas un moyen de protection efficace. Cela ne fait que repousser d'un ou deux ans l'installation des loups sur un secteur, et donc de repousser les aides aux éleveurs qui en feraient la demande.

Avoir tué la seule louve du Lot a ainsi empêché qu'il y ait deux années consécutives de prédatations réussies, ce qui aurait fait passer le département en cercle 1, et ouvert un financement par l'État de 80% du gardiennage. Tirer c'est un moyen de faire reculer l'avancée du loup et surtout d'économiser des sous.

## **La présidente de la commission européenne a récemment évoqué une révision du statut de stricte protection du loup....**

Je ne vois pas des politiques s'avancer à proposer l'éradication totale du loup, ce qui est le sous-entendu de ces propos. Il est stupide de poser le problème en termes de savoir si un animal a le droit d'exister ou pas.

## **« Il va falloir être plus humbles »**

Le loup vit sa vie de loup, et la question qu'il nous pose est comment les humains souhaitent habiter cette planète, et de quelle alimentation on veut se nourrir. C'est ce qu'on essaye de faire avec le Civam dans la Double. Si on veut toujours une alimentation carnée et lactée dans le cadre d'élevages de plein air, il faut trouver les points communs réunissant l'ensemble des personnes que cela concerne, en dépassant la question d'être pour ou contre le loup. On ne se demande pas si on est pour ou contre l'eau, et pourtant certains en ont trop, d'autres pas assez !

Si on n'envisage pas le débat en ces termes, on s'expose à des conflits perpétuels qui vont de fait écarter toute idée de travail commun sur l'environnement. Les gens vont avoir une approche conflictuelle, et les mêmes camps vont s'affronter sur un sujet plus important encore, comme la gestion de l'eau.

En définitive, la grande absente du plan loup c'est la science. On a la prétention de gérer le sauvage, un mal français de se croire au-dessus de tout, alors qu'il n'y a quasiment aucune étude sur le comportement spatial du loup français. Il va falloir être un peu plus humble et performant si l'homme veut protéger son œkoumène.

**0 COMMENTAIRE POSTÉ EN LIGNE**

**RETROUVEZ CET ARTICLE SUR NOTRE SITE !**



**<https://rue89bordeaux.com/2023/09/ces-eleveurs-veulent-se-preparer-au-retour-du-loup-en-gironde/>**